



VILLE DE SANTES

BUDGET PRINCIPAL

Note brève et synthétique 2026

Commission Finances du Samedi 18 Avril 2026

&

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 AVRIL 2026

Note de synthèse budgétaire 2026

La présente note répond à l'obligation faite aux communes de 3500 habitants et plus de produire, en annexe au budget primitif, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la collectivité (article L.2313-1 Code général des collectivités territoriales).

Elle se divise suivant : **(1)** Les priorités et orientations budgétaires, **(2)** La politique d'investissements, **(3)** La politique ressources humaines de la commune, **(4)** Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement, **(5)** Montant des budgets consolidés, **(6)** Indicateurs budgétaires principaux, **(7)** Montant des taux d'imposition.

1 – Priorités et orientations budgétaires

Le rapport d'orientation budgétaire 2026 présenté le 5 mars dernier était déjà placé sous le timbre de l'emploi du conditionnel.

Que ce soit sur les objectifs prévisionnels de croissance dans la zone euro autour de 1.3 % (1 % en France) ou l'inflation soit 2.1 % on s'aperçoit que le conditionnel était de mise.

En effet le contexte international déjà tendu sur le plan politique vient se crispier davantage avec la crise pétrolière liée au blocage récent du détroit d'Ormuz. Les tensions militaires entre les Etats-Unis et l'Iran ont immédiatement affecté le marché énergétique mondial.

Le risque de récession n'a donc jamais été aussi vif et dépend de la durée de la perturbation et de l'intensité de la hausse des prix.

Le prix du baril de pétrole pèse directement sur la consommation des ménages, renchérit les coûts de production et ravive les tensions inflationnistes.

La question en suspens est de savoir si ce choc sera temporaire et absorbable. La situation appelle à la prudence et renforce encore le manque de visibilité pour les investisseurs publics.

L'investissement public manque une fois de plus de visibilité et de lisibilité pour se projeter dans les projets qui sont nécessaires à l'attractivité et la compétitivité des territoires.

Toutefois la fixation du montant de DGF 2026 est en reconduction par rapport à l'année précédente, et la fiscalité locale attendue est conforme, ce qui n'est pas le cas des fonds de compensation et de péréquation.

Sur le plan des recettes de fonctionnement si l'Etat a prévu la reconduction de ses engagements financiers l'incertitude plane également sur l'impact susceptible d'affecter les dépenses courantes dont 90 % sont des « services votés ». Là aussi les crédits budgétaires devront être adaptés.

Dans ce contexte la commune de Santes a dessiné plusieurs priorités pour son budget 2026 :

- Conforter l'épargne brute de la collectivité qui est en progression sur l'exercice 2025 à 546 437.53 € soit 10 % d'autofinancement brut qui correspondent à une gestion équilibrée et qui implique une vigilance ; l'épargne nette après remboursement du capital de la dette s'établit à 347 220.28 € en soutien de l'investissement communal.
- Rechercher des pistes d'économies dans les charges à caractère général (fluides, énergies, contrats, consommables) par l'intermédiaire d'une politique d'achat responsable et d'un contrôle des consommations par poste analytique ; Le programme d'amélioration du chauffage des bâtiments et plus largement la stratégie entreprise dans le précédent mandat seront poursuivie. Une présentation en sera faite prochainement.
- Améliorer la qualité du fonctionnement des services en structurant l'encadrement intermédiaire de la collectivité et en rationalisant les effectifs (arrivée d'un responsable du service éducation, nomination d'une responsable au service finances, création de binômes et foisonnement des postes). La mise en place d'enveloppes budgétaires par service responsabilise l'encadrement et introduit le critère de l'utilité de la dépense et du choix.
- Prévoir sa future capacité d'investissement en adoptant dans la nomenclature de son budget l'opération d'ordre 023/021 dont l'objectif est d'anticiper et de budgéter en année N le résultat de fonctionnement de l'année N+1. Cet instrument sert à la fois à anticiper la couverture du capital des emprunts et à prévoir l'excédent de fonctionnement utile aux nouveaux investissements.
- Mobiliser des nouvelles ressources de fonctionnement à travers les locations de salles, les revenus mobiliers, et immobiliers. Une culture de la recette émerge à travers les locations de la salle Agora et les recettes correspondantes aux cours de Padel.

2 – Politique d'investissement de la commune

Les quatre piliers de l'investissement communal se manifestent à travers le soutien à la restauration et à la préservation du patrimoine, la réponse aux nouveaux enjeux, la sécurité et l'amélioration du cadre de vie et la politique foncière.

- Le soutien à la restauration et à la préservation du patrimoine se manifeste à travers notamment la politique de renouvellement des équipements courants, matériels et outillages pour environ 150 K€ ; sont concernés également le programme de réfection de toitures chiffré à hauteur de 220 K€, la réfection du chauffage de la salle Laurent Prévost pour le reliquat 104 K€ (total : 474 K€) ;
- Les réponses aux nouveaux enjeux notamment à travers le développement de la pratique sportive et des sports émergents avec la construction de deux cours de PADEL chiffrés à 420 K€, la réfection du sol de la salle de tennis de table pour 50 K€, la tribune du stade de football pour 10 K€, (total : 480 K€) ;
- La sécurité et l'amélioration du cadre de vie avec les gardes corps de la salle Agora (50 K€), le système incendie de la salle communale (15 K€), la sécurisation des

passages piétons (52 K€), les plantations et la création d'un cheminement doux allée Catelaine (30 K€), (total : 147 K€) ;

- La transition écologique et l'amélioration de l'usage des espaces publics avec la poursuite du marché de performance énergétique (125 K€) et le reliquat du marché d'éclairage public (120 K€) ; (total : 245 K€) ;
- La possibilité d'acquisitions foncières en fonction des opportunités pour un total d'environ 500 K€ afin d'anticiper l'avenir.

3 – Politique de la commune en matière de ressources humaines

La commune de Santes afin de répondre aux besoins des usagers, garantir le bon fonctionnement de ses services, et gérer et entretenir le patrimoine communal s'appuie sur 68 agents (soit 62.76 ETP).

La pyramide des âges traduit un âge moyen de 49 ans et 1 mois.

Une baisse de la ressource en personnel a été constaté sur l'exercice 2025 qui se clôture à – 2 % mais elle est conjoncturelle et liée au mécanisme des mutations statutaires. Sur la période la commune limite la traduction chiffrée de sa masse salariale à 2 % an.

Comme cela a été évoqué plus haut la collectivité recherche à chaque fois que nécessaire une meilleure adéquation entre les besoins et les compétences. Pour ce faire elle est volontariste sur le plan :

- De la formation des agents,
- Du recours aux contrats de vacations afin de faciliter une couverture régulière de l'activité,
- De la structuration de l'encadrement intermédiaire et du pilotage des services.

En outre le retour de deux agents en service effectif conjugué avec la dynamique entamée sur le plan de l'encadrement et les remplacements effectués en ce début d'année incitent à inscrire un montant de crédits fixé à 2750 K€ (pour mémoire 2749 K€ réalisé en 2024).

FOCUS SUR LA FORMATION

Le plan de formation 2024-2026 continue de valoriser les agents et de leur apporter un soutien quant aux évolutions de travail et de nouvelles connaissances.

L'année dernière 35 agents ont pu bénéficier de formation de professionnalisation correspondant à 680 heures de formation dont 240 heures de formation qualifiante pour une agente, 1 agente a bénéficié de 24h de formation obligatoire continue et 1 agente a bénéficié de 30h de formation d'intégration.

Outre ces formations, la collectivité favorise également la participation aux formations de sécurité, ainsi 8 agents (5 femmes et 3 hommes) ont passé leur SST (Sauveteur Secouriste au Travail) et 11 agents ont obtenu leurs CACES et autorisation de conduites d'engin de chantier.

Pour 2026, la commune encourage ses agents à participer aux diverses formations proposées et veillera au recyclage des formations de sécurité.

4 – Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges générales	1 680 270 €
Ressources salariales	2 750 000 €
Amende SRU et dégrèvements impôts fonciers	65 000 €
Charges de gestion courante (subventions associations, cantine à 1€, soutien école privée, contributions obligatoires)	479 700 €
Intérêts des emprunts	27 372.40 €
Charges spécifiques	205 €
Provisions pour dépréciations	1 000 €
Amortissements	301 000 €
Virement à la section d'investissement	220 000 €
TOTAL	5 524 547.40€

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Remboursement emprunt	200 136.80€
Frais d'étude et concessions	200 000 €
Achat terrains et patrimoine, travaux patrimoine, constructions nouvelles	533 749.14 €
Projets nouveaux 2026 (dont projets déjà engagés depuis le 01 01 2026)	1 487 665.39 €
Reste à réaliser 2025	184 150.21€
TOTAL	2 605 701.54 €

RECETTES

Atténuation de charges - Assurance statutaire	8 000 €
Produits de service, domaine, ventes diverses	306 550 €
Impôts et taxes	499 339 €
Produits des impositions directes et Taxes	3 230 500 €
Dotations, subventions	893 776 €
Autres produits de gestion courante - Revenus des immeubles	75 000 €
Produits spécifiques	10 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	501 382.40 €
TOTAL	5 524 547.40€

RECETTES

Virement de la section de fonctionnement	220 000 €
FCTVA	280 000 €
Taxe d'Aménagement	2 000 €
Report de l'excédent d'investissement de l'année 2025	1 471 956.41€
Restes à réaliser sur subventions notifiées + FIPD Etat	285 690 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	45 055.13 €
Amortissements	301 000 €
TOTAL	2 605 701.54 €

5 – Montant du budget consolidé (avec les budgets annexes)

Le budget prévisionnel 2026 consolidé de la commune de Santes se compose :

- Du budget principal de la commune (5 524 547.40 € en fonctionnement ; 2 605 701.54 € en investissement),
- Du budget annexe Agora (144 350 € en fonctionnement ; 31 854.56 € en investissement).

6 - Indicateurs budgétaires principaux

Niveau de l'épargne brute et nette : En 2025, le montant de l'épargne brute est de 546 437.53 € soit 10 % d'autofinancement brut qui correspondent à une gestion équilibrée et qui implique une vigilance ;

L'épargne nette après remboursement du capital de la dette s'établit à 347 220.28 € en soutien de l'investissement communal.

Niveau de désendettement de la collectivité. La dette de la commune de Santes s'élève au 31 décembre 2025 à 3 117 600.95 €. La dette par habitant s'établit à 551 € ;

Capacité de désendettement. En 2025 la commune de Santes dispose d'une capacité de désendettement de 5.90 années soit plus deux fois moins que le ratio maximal admis qui est de 12 années.

Capacité à investir. La commune dispose d'une capacité à investir hors emprunt nouveau de l'ordre de 5 M€. sur un mandat.

7 – Niveau des taux d'imposition

A Santes les taux d'imposition n'ont pas été modifiés depuis 2018. Pour l'année 2026 ils resteront inchangées avec un taux de 27.60 % pour la taxe d'habitation (due pour les résidences secondaires), 42.71 % pour la taxe foncière et 58.74 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

Annexe 1 : Contexte économique et social pour la commune de Santes.

Démographie et profil des ménages

Évolution de la structure par âge.	Population en 2022.	Population en 2016.	Évolution annuelle 2016/2022.
0-14 ans	1 025	1 185	-2.9%
15-19 ans	414	373	+ 2.1%
20-29 ans	474	488	-0.5%
30-44 ans	1 046	1 137	-1,6%
45-64 ans	1552	1602	-0,6%
65-79 ans	862	748	+2.9 %
80 ans et plus	282	236	+3,6%
Total	5 655	5 769	- 1.97 %

Source : INSEE 2022 ; traitement : ADULM 2025.

Les données produites par l'ADULM ont été corrigées. La population totale INSEE transmise par l'INSEE et notifiée à la commune est de 5 652 habitants dont 60 pour la population comptée à part soit une population totale de 5712 habitants (5821 en 2016).

En 2025 de nombreuses réalisations viennent souligner la prise en compte de la municipalité pour les préoccupations de la jeunesse avec par exemple le rallongement d'une bonne semaine de la durée d'ouverture du centre de loisirs du mois d'Août, et la dotation informatique et en moyens humains de l'action jeunes.

En ce qui concerne les seniors, la remarquable requalification de la salle de restaurant et de détente de la résidence autonomie des Blés d'Or, les réfections de toitures, la dotation en véhicules propres et modes doux au SAAD sont la marque d'une attention soutenue.

La taille moyenne des ménages à Santes est de 2.4 personnes (2.2 dans la métropole) ce qui corrobore le caractère à la fois résidentiel et dynamique de la commune. La part des personnes vivant seule est également moindre à Santes.

La part des ménages avec enfants est de 43.7 %, avec 22.3 % de familles monoparentales en évolution de 2.9 % sur la période 2016/2022.

425 personnes ont emménagé depuis 2022 soit 7.5 % de la population.

Scolarité

On note une baisse significative du nombre d'élèves scolarisés dans les effectifs du 1^{er} degré sur la métropole à savoir -2540 élèves alors qu'il était seulement de – 11 élèves à Santes en 2024/2025.

Sont scolarisés 260 élèves en 2025/2026 sur le groupe scolaire de la Sainte Famille (255 en 2024/2025) et 338 sur le groupe scolaire Henri Matisse (339 en 2024/2025).

Sur l'ensemble de la ville le total des élèves scolarisés s'élève à 598 élèves (594 en 2024/2025).

La mise en place de la convention partenariale avec l'école privé établie à 705 € revalorisée de près de 47 % sera revue dans ses modalités de versement afin de ne pas pénaliser l'institution.

Le dispositif « ma cantine à 1 € » a été poursuivi cette année encore pour les tranches de QF inférieures ou égales à 1000 € et ce jusqu'à son extinction programmée par l'Etat en 2027 ; C'est ainsi plus de 60 familles qui peuvent encore bénéficier de l'aide.

Logements sociaux et privés.

L'offre locative sociale à Santes est de 243 logements soit un taux de logements de 10 %, répartis à hauteur de 62 % en individuel et 38 % en collectif ; il n'y a pas de logement vacant et le loyer moyen au m2 est de 6.5 € le m2.

27 demandes ont été satisfaites en 2024.

Pour mémoire la commune est soumise aux dispositions du PLUi qui en font une des communes gardiennes de l'eau de la MEL avec les contraintes correspondantes qui pèsent sur les possibilités de construire et donc de construire des logements sociaux à proportion.

Ces dispositions font peser sur le renouvellement urbain les seules possibilités d'augmenter la part des logements sociaux ; renouvellement urbain dont on sait qu'il dépend des mutations, des droits à construire et des possibilités foncières et financières.

Santes compte 2029 résidences principales dont 96 % sont individuelles. Les mutations s'élèvent à 59 transactions pour l'individuel et 2 pour les appartements.

Population active et emploi

Population résidente en 2020 (2019)	Travaillant sur Santes		Travaillant en dehors de Santes		Population active Santoise de plus de 15 ans
	Nombre	Part	Nombre	Part	
Santes	374 (-1)	15%	2 127 (-1)	85%	2 501 (-2)
Weppes	4 940 (+258)	15%	28 588 (+1370)	85%	33 528 (+1629)
MEL	140 224 (+7 537)	28%	353 387 (+18 760)	72%	473 554 (+20 056)

Source : INSEE 2022 ; traitement : ADULM 2025

Sur la période 2016-2022 on remarque que la répartition entre les emplois sur la commune et le reste du territoire reste stable.

Au regard de la population active Santoise travaillant à l'extérieur du territoire de la commune, on observe comme dans de nombreuses villes situées en périphérie de grands centres urbains, que la commune est sujet aux déplacements pendulaires.

En effet, 85% des Santois exercent leur activité professionnelle en dehors de Santes, ce qui pourrait, si rien n'était fait en matière d'animation, transformer notre commune en « ville dortoir ».

L'objectif de la municipalité est donc d'entretenir et de développer le lien social fort et convivial qui existe et qui perdure entre les Santois, le nombre important d'associations (environ 75) et les nombreuses activités organisées par la municipalité en témoignent.

Demandeurs d'emploi (catégories A, B et C)	Total au 30 juin 2025
Santes	288 (+22)

Source : Pôle emploi – DEFM au 30/06/2025

Au 30 juin 2025, la commune de Santes comptabilisait 266 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues. Pour rappel, le nombre de demandeurs d'emplois était de 266 au 30 juin 2023 et de 257 au 30 juin 2022.

Pour l'ensemble des demandeurs d'emplois, la mairie maintient une vigilance renforcée. La municipalité se mobilise pour apporter une aide aux personnes les plus fragiles dont l'emploi est menacé et dont les qualifications ne permettent pas toujours de retrouver un travail rapidement.

La mairie réalise un accompagnement individuel des Santois ayant besoin de soutien pour rebondir suite à un licenciement, ou pour stabiliser leur situation personnelle.

Un service dédié à la mairie assure le suivi des demandeurs d'emploi et les accompagne dans leur projet.

* * * * *

